



Saint-Martin 10-18 : un immeuble à vocation sociale

Objectifs

Les bâtiments situés aux numéros 16 et 18 de la rue Saint-Martin dataient de la fin du 19^{ème} siècle. Les locaux vétustes n'étaient plus aux normes, et la Soupe populaire se distribuait dans des conditions spartiates. Il fallait imaginer un bâtiment neuf, conforme aux affectations qui sont les siennes.

Avec ce projet, la Municipalité entend répondre aux besoins de base des personnes en difficulté en ville de Lausanne. Elle veut réunir sous un même toit les prestations essentielles que sont le logement, l'hébergement d'urgence, un lieu accueil de jour des personnes sans abris et l'assurance d'un repas chaud chaque soir, dans le but de contribuer à l'autonomie et à la dignité de ces personnes.

Plus précisément, Municipalité s'est donné les objectifs suivants :

- construire un bâtiment sobre et fonctionnel qui respecte l'urbanisme de la rue St-Martin ;
- ouvrir le bâtiment sur l'extérieur et l'intégrer dans le quartier ;
- maintenir l'accès au parc depuis la rue St-Martin et la vue depuis la promenade de la Solitude ;
- trouver des solutions aux problèmes que posaient les anciens bâtiments (en matière de propreté ou de sécurité notamment) ;
- répondre aux besoins des personnes en difficulté dans de bonnes conditions ;
- regrouper des prestations du Service social Lausanne (SSL) sous un même toit pour un travail efficace et efficient ;
- distinguer les prestations et leurs publics pour favoriser la fluidité des différents usagers-ères du bâtiment tout au long de la journée.

Le projet en bref

Un concours a été organisé par la Ville de Lausanne en 2015. C'est le projet «Le manteau» d'Alain Wolf architectes qui a été sélectionné. La Ville a octroyé un droit distinct et permanent de superficie à la Fondation lausannoise pour la construction de logement (FLCL), maître d'œuvre, pour permettre la réalisation du futur bâtiment.

Ce bâtiment comprendra les prestations suivantes :

Logement sociaux

- 33 logements sociaux à loyer contrôlé de 1,5 à 4,5 pièces ;
- 40 chambres dans 8 appartements communautaires, pour un hébergement provisoire de maximum 6 mois. Un accompagnement intensif des locataires pour la recherche d'un logement durable sera proposé ;
- les locataires bénéficieront sur place de la présence d'un-e intendant-e et d'un-e assistant-e social-e.

Aide sociale d'urgence

- Un hébergement d'urgence, ouvert tous les jours de 21h à 8h, composé de 35 lits répartis dans des chambres de 2 à 4 lits. Deux veilleurs-euses assureront chaque soir l'accueil et la gestion de l'hébergement ;
- le Bureau des réservations, chargé d'attribuer les lits au sein du dispositif d'hébergement d'urgence piloté par la Ville de Lausanne ;
- l'Espace, un lieu d'accueil de jour des personnes sans abri, ouvert du mardi au samedi, et géré par une équipe de six intervenant-e-s sociaux-ales ;
- la Soupe populaire, qui distribuera des repas chauds tous les soirs de l'année de 19h30 à 21h30. 20 bénévoles seront présent-e-s chaque soir, encadré-e-s par trois salarié-e-s de la fondation Mère Sofia.

Locaux techniques

- Un dépôt d'entretien et des vestiaires pour les services communaux de la propreté urbaine et des parcs et domaines.

Le bâtiment bénéficiera des services d'un-e concierge et d'une entreprise de sécurité privée. Au total, 15 intervenant-e-s techniques et sociaux-ales seront présent-e-s sur place tous les jours.

Le bâtiment répondra par ailleurs aux exigences de la «Société à 2'000 watts».



Réaménagement du parc de la Solitude

Le parc de la Solitude sera, de son côté, également rénové et valorisé avec une série de cheminements et de terrasses. Ce réaménagement comprend :

- un verger dans la pente : conserver au maximum l'arborisation existante et planter des arbres fruitiers de variétés anciennes ;
- un plantage pour le quartier : proposer un potager urbain ouvert à toutes et tous ;
- intervention sur la végétation : remise en valeur des vues sur la Cité ;
- amélioration de l'éclairage du chemin public ;
- une placette de rencontre pour encourager la diversité des usages pour les habitant-e-s du quartier ;
- une place de jeux sur mesure, pour toutes et tous.

Le parc sera conçu et réalisé en participation avec le public.

Délais

- Juin 2018 : début du chantier.
- Août 2018 – fin 2018 : travaux de terrassement et phase préparatoire du chantier.
- Mars 2019 : pose de la première pierre.
- 2019 : construction de la structure du bâtiment.
- Automne 2019 – printemps 2020 : démarche participative pour l'aménagement du parc.
- Été – automne 2020 : réaménagement du parc (chemins, plantages, place de jeux).
- Printemps 2021 : remise de l'ouvrage et fête d'inauguration.

Informations sur www.lausanne.ch/saint-martin

Lausanne, le 19 mars 2019